



Annexe 4 : BILLETTIQUE

Contenu

Desc	cription de l'annexe	2
1.	Billettique en ex-Midi-Pyrénées	2
1.1	Déploiement de la billettique	2
1.2	Equipements de la plateforme de recettes	2
1.3	Données Billettique	3
2.	Billettique en ex-Languedoc-Roussillon	3
2.1	Déploiement de la billettique	3
2.2	Equipements	3
2.3	Données Billettique	4





Description de l'annexe

Cette annexe présente les systèmes billettiques en vigueur sur la Région Occitanie à la date de la signature de la présente convention.

Les systèmes sont présentés selon les périmètres ex-Languedoc-Roussillon ou ex-Midi-Pyrénées pour lesquels les niveaux de déploiement du support billettique sont fortement différenciés.

1. Billettique en ex-Midi-Pyrénées

1.1 Déploiement de la billettique

Le parti pris sur le périmètre ex-Midi-Pyrénées a été de développer fortement la billettique depuis 2008. Le support utilisé par les transports urbains (aujourd'hui Tisséo) a été choisi pour le développement du TER. Ce support permet, d'un point de vue voyageur, d'avoir une seule carte contenant ses différents abonnements.

Le développement intègre :

- 216 valideurs dans 132 points d'arrêts gares,
- 8 espaces dédiés à la confection des cartes Pastel,
- l'équipement en kits billettiques de 100% des postes de ventes, des automates et des outils de contrôles SNCF,
- la mise en place d'une plateforme de recettes.

1.2 Equipements de la plateforme de recettes

La plateforme de recettes a été créée en 2008. L'objectif de la plateforme est de réaliser les recettes des supports billettiques multimodaux avec l'ensemble des opérateurs et partenaires utilisant le support.

Le nombre d'opérateurs partenaires a progressivement augmenté depuis la mise en place, et actuellement 5 partenaires sont présents sur la plateforme : TISSEO, CD31, exSMT « Le Fil Vert » qui regroupait CD65 et Communauté d'Agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, CD81 et Communauté du Grand Albigeois (C2A) en plus des 3 réseaux Régionaux : RRR, TER Routier et TER Fer.

Concernant la partie SNCF TER Fer, les opérations réalisées concernent principalement la recette lors de la mise en place de nouvelles versions logicielles ainsi que le test sur certains équipements de production.

Les équipements présents sont :

- Pour la recette :
 - Un poste Billettique complet
 - un poste de confection de support billettique (PP mutualisé CGE+ Scanner+ imprimante carte+ lecteur ASK),
 - un guichet de vente complet (PVM+ Imprimante IER + lecteur CB + imprimante Chèque + lecteur ASK + imprimante Documentation),
 - un poste bureautique (PC + imprimante documentation),

Annexe 4 : Billettique page 2 sur 4





- o 2 DBR21 billettiques,
- 2 valideurs ACS G1,
- o Un outil de contrôle SNCF avec son imprimante et son socle.
- Pour la production, les outils de contrôle billettique suivants sont disponibles :
 - o Un SVTER (console de supervision des valideurs),
 - o Une console de supervision des DBR,
 - Un CGE.

La plateforme héberge depuis janvier 2017 l'équipement pour le périmètre ex-Languedoc-Roussillon (voir paragraphe ci-dessous).

1.3 Données Billettique

Les données billettiques en ex-Midi Pyrénées sont les suivantes :

- 145 080 cartes émises par SNCF depuis 2008,
- 40 040 cartes ont un droit ou titre TER valide en 2017,
- 13 302 cartes confectionnées en 2017.

Tous les produits tarifaires sont vendus sur billettique.

2. Billettique en ex-Languedoc-Roussillon

2.1 Déploiement de la billettique

Sur le territoire ex-Languedoc-Roussillon, le développement de la billettique a été totalement orienté sur le produit zonal multimodal Kartatoo, le nom de la carte étant lié au nom du produit.

Le support et le produit ont été lancés en 2009. La confection des cartes est réalisée exclusivement par SNCF Mobilités. Ce support est interopérable comme celui de l'ex-Midi-Pyrénées.

Le déploiement en ex-Languedoc-Roussillon intègre :

- La personnalisation des cartes via 2 postes équipés au Centre de Relation Client TER Occitanie,
- L'équipement en kit billettiques de 83% des DBR et 69% des Postes de Vente Mosaique (PVM),
- Aucun valideur,
- Aucun équipement en kit billettique des outils de contrôle SNCF.

2.2 Equipements

Concernant la plateforme de recette sur le périmètre ex-Languedoc-Roussillon, elle a été mise en place sur le site de Marseille en 2009.

Annexe 4: Billettique page 3 sur 4





Depuis janvier 2017 elle a été transférée sur le site de la plateforme de Toulouse afin de centraliser sur un même site les deux plateformes régionales. Seul le TER Fer utilise cette plateforme pour la recette.

Les équipements sont les suivants :

- Un poste de Personnalisation,
- Un poste de vente,
- Un équipement CGE,
- Un DBR,
- Un outil de contrôle SNCF.

2.3 Données Billettique

Les données billettiques en ex-Languedoc-Roussillon sont les suivantes :

- 30 600 cartes émises par SNCF depuis 2009,
- 5 900 cartes ont un droit ou titre TER valide en 2017,
- 3 450 cartes confectionnées en 2017.

Annexe 4: Billettique page 4 sur 4